



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Personnels Enseignants

DIPE/21-896-720 du 28/06/2021

**APPEL A CANDIDATURES : ENSEIGNANT COORDONNATEUR DU MICRO-COLLEGE DE
CARPENTRAS**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame, Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. LOPEZ PALACIOS - Chef de bureau de la coordination mouvement - Tel 04 42 91 74 39 - mail : mvt2021@ac-aix-marseille.fr

Le poste d'enseignant(e) coordonnateur/trice du micro-collège de Carpentras est à pourvoir à la rentrée 2021.

Ce poste est ouvert aux enseignants du second degré.

Vous trouverez en annexe la fiche de poste ainsi que les modalités de candidature, d'affectation et d'exercice.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant coordonnateur du micro-collège de Carpentras	
Date de mise à jour : 01/06/2021	Texte de référence : circulaire n° 2017-066 du 12 avril 2017
Fiche validée par : IA-DAASEN de Vaucluse, M. Stéphane GOGET	Service de 18h dont 15h en face-à-face élèves, 3h de décharge (animation/concertation), 1 IMP "Persévérance scolaire", 3 HSA pour autres disciplines en appui Un personnel AED en support
Rattachement hiérarchique : Chef d'établissement, IA-DASEN	Horaires : 21 h hebdomadaires
Rattachement administratif : Cité scolaire J.H. Fabre, Carpentras	Conditions : affectation à titre temporaire
	Quotité : temps plein
Public accueilli : élèves de la 5 ^e à la 3 ^e en rupture avec l'école, poly-exclus, signalés en GPDS établissement	Procédure de recrutement : Commissions départementales selon calendrier diffusé en début d'année scolaire
Lien avec des partenaires : PJJ, ASE, Maison des Adolescents, ADVSEA, PRE, services sociaux, AFDET, associations sportives.	
Résumé de l'activité : Spécificités de la mission : Les structures de retour à l'École visent à permettre à des jeunes en rupture scolaire, de se préparer à la réussite d'un diplôme ou d'une certification, de poursuivre des études ou d'envisager une insertion professionnelle. Elles leur offrent aussi la possibilité de retrouver un cadre, une estime de soi, le goût et le sens des savoirs et de l'École. Le micro-collège fait partie des structures de retour à l'école (SRE). Il constitue une des solutions de remédiation appropriées pour les élèves en voie de décrochage, décrocheurs, poly-exclus, pour lesquels les dispositifs de prévention (dispositifs relais, tutorat, PPRE) n'ont pas apporté de réponse. Le micro-collège accueille des élèves âgés de 14 ans minimum en rupture avec l'École, et leur propose un parcours individualisé en 4^{ème} et 3^{ème} (voire éventuellement en 5 ^{ème}) : emploi du temps modulé en fonction du projet de l'élève, salle équipée dédiée, enseignement dans les disciplines fondamentales, assuré par un enseignant coordonnateur. La contribution des professeurs du collège permet d'organiser un parcours éducatif comprenant des inclusions en ateliers pré-professionnels. Les points clés de la réussite : l'équilibre dans les activités proposées aux élèves, l'implication des partenaires et l'établissement de liens de confiance élèves/adulte.	
Détail des missions : Le coordonnateur du micro collège est placé sous l'autorité du chef d'établissement et sous le pilotage de l'IEN IO (réseau FoQualE et Persévérance scolaire) Il élabore, en collaboration avec le chef d'établissement, le projet pédagogique qui inclut le projet de fonctionnement de la structure.	

Ses missions se déclinent autour des axes suivants :

- Accueillir
- Evaluer afin d'identifier les besoins éducatifs particuliers des élèves orientés
- Elaborer et mettre en œuvre un enseignement adapté, afin de remobiliser les élèves

Coordonner et mettre en œuvre un partenariat

Effectuer et communiquer le bilan trimestriel des actions conduites

Les principales activités au service de ces missions sont :

- Elaborer le projet pédagogique de la structure.
- Développer aux différents niveaux de scolarisation une approche différenciée du public.
- Construire et mettre en œuvre des outils pédagogiques adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves.
- Permettre aux élèves d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères, et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes.
- Elaborer avec chaque élève un projet individualisé d'orientation visant la sécurisation de son parcours et le retour à l'Ecole (accès à la formation, à une qualification), avec l'appui du CIO.
- Impulser et coordonner avec l'équipe les innovations pédagogiques nécessaires au fonctionnement efficient du micro-collège.
- Participer aux commissions d'admission.
- Animer les réunions partenariales de régulation de parcours.
- Apporter les éléments nécessaires à la gestion de la structure, à son suivi administratif et financier par l'équipe de direction du collège.
- Développer le partenariat avec la PJJ, l'ASE, la Maison des Adolescents, l'ADVSEA, les PRE, les EPLE du réseau (inclusion, mini-stages en LP...), les collectivités territoriales et les acteurs du monde associatif (sportif et culturel).

Formation / Expérience professionnelle :

Faire valoir une expérience en matière de pédagogie adaptée (si possible en REP/REP+), classe relais, SEGPA, dispositifs MLDS ou auprès d'élèves décrocheurs, en rupture.

Savoir-faire / Compétences :

Compétences pédagogiques :

- concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques pertinentes
- mener des actions pédagogiques différenciées
- élaborer des parcours de remédiation individualisés

Capacité à :

- s'inscrire dans un travail d'équipe et de partenariat
- représenter l'Education nationale auprès des partenaires
- rendre compte de ses activités, au bénéfice d'un travail en équipe
- rédiger un compte rendu d'activité auprès de sa hiérarchie

Connaissances :

- Publics adolescents en difficulté
- Connaissance des parcours de scolarisation et de formation

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Bienveillance éducative
- Aisance relationnelle
- Capacités d'adaptation
- Maîtrise de soi
- Disponibilité et engagement

Contraintes et difficultés du poste : Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'Ecole

Modalités de candidature :

Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission dont les membres sont désignés par l'autorité académique. L'entretien a un double objet : donner au candidat une information complète et précise sur les conditions d'exercice et lui permettre d'exprimer ses motivations pour la fonction.

Envoyer dossier de candidature, CV et lettre de motivation par voie hiérarchique **dans les 15 jours suivant la parution de cet appel** à : ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr